

Livret d'accueil

Cap emploi Sameth

Manche

Missions insertion

**Cap emploi Sameth Sameth de la Manche
est un service de l'association Handicap & Emploi**

**La mission insertion vise à
favoriser l'embauche et la formation
des personnes handicapées**

Composition de l'équipe insertion

Direction : **Séverine Chartrain**

Ergonome Manche **Julien Brault** 06 40 07 97 33

Bureaux d'Agneaux – Centre-Manche

Handicap & Emploi

Maison des entreprises - 173 rue Lavoisier - La Croix Carrée - 50180 Agneaux

☎ 02 33 72 55 10 fax : 02 33 72 55 11 mail : agneaux@capemploi50.com

Chargé(e) de mission employeurs et Formation Centre et Sud-Manche

Christèle Callet 02 33 72 55 14

Psychologue du travail Centre et Sud-Manche

Viviane Labey-Guimard 02 50 80 90 20

Assistante :

Marie-Noëlle Hurel 02 33 72 55 10

Chargées de Mission

Coutances : **Charlotte Fleury** 02 33 72 55 12

St-Lô : **Caroline Guilleux** 02 33 72 55 17

Bureaux d'Agneaux – Sud-Manche

Assistante :

Karen Voisin 02 33 72 55 20

Chargés de Mission

Sud Manche : **Vincent Grégoire** 02 33 72 55 29

Sud Manche : **Caroline Sauvage** 02 33 72 55 13

Bureaux de Cherbourg-en-Cotentin

Cap emploi Sameth 50 - Place Jean Moulin - 50100 Cherbourg-en-Cotentin

☎ 02 33 72 55 25 - fax 02 33 23 41 51 mail : cherbourg@capemploi50.com

Responsable d'antenne : Nancy Travert

Chargé(e) de mission employeurs et Formation Nord-Cotentin

Françoise Cauvin 02 33 72 55 28

Psychologue du travail Nord-Cotentin

Céline Défontaine 02 50 80 90 21

Assistante : **Sophie Lissot** 02 33 72 55 25

Chargés de Mission

Carentan : **Nancy Travert** 02 33 72 55 27

Cherbourg Octeville : *répartition entre les Chargé(e) de missions*

Cotentin Nord Ouest : **Emmanuelle Lacolley** 02 33 72 55 26

Cotentin Nord Est /Valognes **Nancy Travert** 02 33 72 55 27

Cotentin Nord Est : **Julie Lequesne** 02 33 72 55 18

Les bureaux sont ouverts au public au minimum :

du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00 et de 14h à 17h15

Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14 h à 16h15

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel

Vos questions

- Suis-je capable de travailler ou de retravailler malgré mon handicap ?
- Qui peut m'accompagner dans mon parcours vers l'emploi ou vers une formation en tenant compte de ma situation professionnelle ?

La proposition Cap emploi Sameth

Nous vous accueillons pour un premier accueil, pour répondre à vos questions et vous informer. Si votre situation relève de nos services, nous vous proposons un parcours personnalisé vers l'emploi et/ou la formation et nous vous accompagnons d'étape en étape vers l'objectif que nous nous sommes fixés ensemble.

Les points clefs de notre démarche

1. Vous accueillir et vous présenter l'ensemble des services Cap emploi Sameth.
2. Vous donner toute l'information nécessaire.
3. Analyser votre demande afin de vous proposer nos services ou vous orienter vers l'interlocuteur qui correspond le mieux à votre situation.
4. Identifier avec vous vos atouts, vos compétences mais aussi les difficultés liées à votre handicap et prendre en compte vos aspirations et votre motivation.
5. Élaborer ensemble un parcours personnalisé en plusieurs étapes, réajustable si nécessaire, et formalisé par un plan d'action.

Notre engagement

Proposer un interlocuteur unique pour vous accompagner dans votre projet. Il pourra vous mettre en relation, si nécessaire, avec les interlocuteurs pouvant répondre à vos besoins,

Vous recevoir en 1^{er} accueil sous 10 jours à Agneaux ou Cherbourg-en-Cotentin sauf exigence particulière.

Répondre sous 48 heures ouvrées à vos messages.

Pour mener à bien votre projet professionnel, vous envisagez d'entrer en formation afin d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles

Vos questions

- Ai-je vraiment besoin d'une formation pour me diriger vers l'emploi que je vise ?
- Mon projet de formation est-il réaliste ?
- Ai-je droit à la formation et comment puis-je la financer ?
- Comment faire pour m'inscrire dans une formation ?

La proposition Cap emploi Sameth

Dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP), nous vous aidons à définir vos besoins en formation en fonction de votre situation personnelle et à rechercher les organismes compétents.

Les points clefs de notre démarche

1. Définir avec vous un projet de formation tenant compte de vos aspirations, de vos compétences, de votre vécu, des contraintes liées à votre handicap et de la réalité du marché du travail.
2. Valider ce projet après une évaluation des pré-requis indispensables à l'entrée dans cette formation.
3. Vous informer sur les organismes de formation correspondant à votre projet, sur les modalités d'inscription, les aides possibles, etc.
4. Vous aider, si besoin, dans les démarches à entreprendre pour la mise en place de votre formation.
5. Rester en relation avec l'organisme qui assure votre formation et faire un bilan quand votre formation est terminée.

Notre engagement

Un Chargé(e) de mission à vos côtés : ce Chargé(e) de mission vous accompagne dans votre projet de formation.

Une démarche personnalisée : le projet de formation élaboré avec vous est un projet adapté à votre réalité et à celle du marché du travail.

Vous voulez mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un emploi et pour réussir la négociation avec un futur employeur.

Vos questions

- Mon projet professionnel est-il réaliste ?
- Comment m'y prendre pour effectuer une recherche efficace d'emploi ?
- Comment réussir un entretien d'embauche ?
- Quelles sont les aides accordées pour l'embauche d'un travailleur handicapé ?

La proposition Cap emploi Sameth

Dans le cadre de votre projet professionnel, nous vous aidons dans votre recherche d'emploi ainsi que dans la préparation de la négociation avec un employeur.

Les points clefs de notre démarche

1. Définir avec nous un projet professionnel tenant compte de vos aspirations, de vos compétences, de votre vécu, des contraintes liées à votre handicap et de la réalité du marché du travail local.
2. Valider ce projet en s'appuyant, au besoin, sur un bilan de compétences, une mise en situation en entreprise, une évaluation de vos acquis.
3. Élaborer avec vous un plan d'action ciblé pour votre recherche d'emploi et vous proposer des outils pour le réussir : mise au point de CV...
4. Vous proposer, si nécessaire, des offres d'emploi correspondant à votre projet.
5. Vous aider à défendre votre candidature en vous préparant à l'entretien d'embauche et à la négociation de votre poste au sein de l'entreprise.
6. Mobiliser les mesures d'aide à l'emploi susceptibles d'intéresser un futur employeur (aides Agefiph, contrats aidés, etc.).

Notre engagement

Un Chargé(e) de mission engagé à vos côtés pour soutenir votre projet.
Une démarche personnalisée et modulable en fonction de l'évolution de vos recherches.

Vous désirez vous intégrer le mieux possible dans votre nouvelle entreprise et consolider votre emploi dans la durée.

Vos questions

- Avec qui puis-je parler des difficultés que je rencontre dans mon activité professionnelle ?
- Que peut-on faire pour améliorer cette situation ?

La proposition Cap emploi Sameth

À votre demande, nous vous accompagnons pour vous aider à vous adapter à votre nouveau poste de travail et nous recherchons, avec vous et votre employeur, les solutions qui vous permettront de vous intégrer et de pérenniser votre emploi.

Les points clefs de notre démarche

1. Élaborer avec vous un plan d'action visant votre intégration dans l'entreprise.
2. Parler de vos difficultés avec nous et/ou votre employeur et proposer des actions concrètes : aménagement du poste de travail, aides et conseils en matière de formation, etc.
3. Vous mettre en relation avec les professionnels susceptibles de vous aider lorsque votre handicap le nécessite et coordonner leur action.

Notre engagement

Un Chargé(e) de mission vous accompagne à votre demande et si vous en ressentez le besoin, pour vous permettre de vous adapter le mieux possible à votre poste.

Témoignages

À 41 ans, Monsieur P., chauffeur-livreur, est déclaré inapte à son poste à la suite d'importants problèmes de lombalgies interdisant le port de charges.

Pour se reconverter, il suit une formation de moniteur d'auto-école. Une fois le diplôme en poche, et après plusieurs entretiens dans différentes auto-écoles de sa région, il choisit d'intégrer la structure qui lui offre les meilleures perspectives d'avenir. Cap emploi Sameth 50 sollicite l'intervention de l'Agefiph pour la prise en charge d'un léger aménagement de son siège de voiture. Monsieur P. envisage aujourd'hui, avec son employeur, l'ouverture d'une agence dont il serait responsable dans sa ville de résidence.

Monsieur N. âgé de 52 ans, perd son emploi de poseur d'enseignes suite à une inaptitude au travail.

Sur les conseils de son Cap emploi Sameth, il fait un bilan dont les résultats lui permettent de construire un nouveau projet professionnel nécessitant une formation qualifiante. Un stage en entreprise confirme son projet et il bénéficie d'un accès à une formation d'électricien en équipements industriels à l'AFPA.

Madame V., âgée de 35 ans, et souffrant d'une surdité sévère souhaite s'orienter vers un métier en relation avec les animaux.

Épaulée par son Chargé(e) de mission Cap emploi Sameth, elle démarché les salons de toilettage de sa région. Elle propose un contrat de professionnalisation de 18 mois pour lequel l'Agefiph verse 3000 € à son employeur. Tout au long du contrat, elle suit une formation qualifiante. Sa motivation, la qualité de son travail, son sérieux amènent son employeur à pérenniser son emploi en CDI temps plein pour lequel il reçoit une prime à l'insertion de 2000 € versée par l'Agefiph.

À noter :

Cap emploi Sameth 50 vous permet d'accéder aux données informatisées qui vous concernent sous un délai de 24 heures ouvrées après votre demande.

Les informations qui vous concernent peuvent être communiquées à la Maison Départementale de l'autonomie (MDA). Ces données peuvent également être partagées avec les autres membres du service public de l'emploi.

En étant inscrit à Cap emploi Sameth, vous acceptez que votre candidature soit présentée en tant que bénéficiaire de l'obligation d'emploi. Vous acceptez de venir à des informations collectives (sauf empêchement lié au handicap), d'être vus dans les locaux de Cap emploi Sameth et de recevoir du courrier à en-tête.

L'accompagnement par Cap emploi Sameth s'effectue généralement dans le cadre d'un partenariat étroit avec Pôle emploi, dont les règles sont définies dans un accord de complémentarité entre les deux services. Cet accompagnement a un début mais aussi une fin.

Bilan 2017

- ➔ En 2016, nous avons conseillé 1480 personnes et accompagné 749 personnes
- ➔ Nous avons démarré l'accompagnement de 533 nouvelles personnes
- ➔ Nous avons facilité 165 formations professionnalisantes
- ➔ Nous avons contribué à la signature de 657 contrats de travail parmi lesquels
 - 472 contrats d'au moins 3 mois
 - 275 emplois durables

Cap emploi Sameth est un service d'intérêt général financé par l'AGEFIPH, le FIPHFP et Pôle emploi

Le service propose aussi une mission de conseil à l'évolution professionnelle pour les salariés en poste et une mission de maintien en emploi-transition pour les personnes handicapées menacées dans leur emploi.

Contrat d'engagement avec la mission insertion de Cap emploi Sameth 50

Un accompagnement réussi, c'est un travail de votre Chargé(e) de mission mais aussi un travail de votre part. Sans vos démarches et votre engagement, il n'y a pas de réussite possible.

Le livret d'accueil qui vous est remis résume les engagements du service Cap emploi Sameth, nous vous demandons en retour les engagements suivants :

- **Il est important de respecter les rendez-vous avec votre Chargé(e) de mission et venir à toutes les réunions qui vous sont proposées.**
 - Vous prévoyez d'être disponible à chaque rendez-vous ou atelier, la recherche d'emploi est prioritaire
 - En cas d'empêchement exceptionnel, vous prévenez votre Chargé(e) de mission ou le secrétariat
 - En cas de non-respect des engagements (ex : absences répétées), Cap emploi Sameth est tenu d'en informer Pôle emploi. Nous nous réservons également le droit de clôturer votre dossier.

- **La recherche d'emploi est un travail qui exige du temps.**
 - Cela exige que vous restiez disponible
 - Vous devez effectuer toutes les démarches demandées par votre Chargé(e) de mission dans le cadre de votre suivi et l'informer du résultat
 - Nous vous demandons de nous prévenir de tout entretien de recrutement que vous aurez avec un employeur afin de préparer cet entretien, en faire le bilan ensemble et nous permettre d'intervenir en appui.

- **Mener des démarches actives de recherche d'emploi**
 - Consulter régulièrement les offres d'emploi publiées sur notre site capemploi.net, dans les medias ou par votre agence locale pour l'emploi
 - Nous solliciter quand vous avez besoin de faire un point sur vos démarches.

- **Et vous devez aussi...**
 - Nous fournir les documents tels que contrat de travail, attestation de stage, renouvellement CDAPH
 - Nous informer de tout changement concernant votre situation familiale, vos coordonnées, l'évolution de votre handicap, votre disponibilité.

Fait à le / /

Le Demandeur